

Info-express du CD

N°7 – 26 mai 2011

Info-express, la lettre d'information du Comité de direction

Fin octobre 2010 paraissait le premier numéro d'Info-express. Il était destiné à communiquer les décisions du Comité de direction ainsi que toute information brève à caractère académique ou institutionnel jugée utile. Dans un premier temps, cette lettre d'information était adressée aux responsables d'unité, qui avaient pour mission de la relayer auprès de leurs collaboratrices et collaborateurs respectifs. Afin de simplifier le processus, le CD a décidé qu'à partir du présent numéro, Info-express serait envoyé à l'ensemble des collaborateurs HEP. Info-express et ZOOM remplissent ainsi désormais les fonctions complémentaires de base assurant une circulation efficace de l'information au sein de la HEP.

AGIRS: la nouvelle UER commence ses activités le 1^{er} août 2011

Les statuts de l'UER AGIRS ont été adoptés par le Comité de direction. Les activités 2011-2012, précédemment conduites par ASOF et IS, seront réunies dans la nouvelle entité, AGIRS, fruit de la fusion des deux UER.

Mauro Amiguet sera le responsable de la nouvelle UER. Il a été désigné par le Comité de direction sur préavis du Conseil de la future UER. Le Comité de direction remercie *Philippe Losego* et *Mauro Amiguet*, ainsi que les membres des deux UER concernées, de leur engagement proactif qui a permis la réalisation de ce projet.

Elections des membres de la Commission de planification

La Commission de planification formule à l'intention du Comité de direction des recommandations en matière de maintien, de suppression, de transformation, de désignation ou de création de postes professoraux. Elle peut également être sollicitée par le Comité de direction pour se prononcer sur les autres postes. Ses huit membres viennent d'être élus pour une durée de trois ans.

Composition de la Commission de planification: *Guillaume Vanhulst*, membre du CD, qui la préside, *Rosanna Margonis-Pasinetti*, *Mauro Amiguet*, *Philippe Hertig* et *Daniel Martin*, responsables d'UER, *Marc Honsberger*, responsable de filière, *Jean-Luc Gilles*, responsable de la recherche & développement et des relations nationales & internationales, *Pierre-Alain Besençon*, responsable des prestations de formation continue & de service, *Roxanne Hugron Martin*, responsable RH.

Mandat: https://extranet.hepl.ch/hep2/officiel/directive_00_09_comm_planif_2011.pdf

Les enseignants spécialisés valaisans seront formés par la HEP Vaud, en collaboration avec la HEP Valais

Le 27 mai 2011, à Saillon, une Convention sur la formation en enseignement spécialisé entre les cantons de Vaud et du Valais a été signée par Anne-Catherine Lyon, cheffe

du Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture, et Claude Roch, chef du Département valaisan de l'éducation, de la culture et du sport. Les enseignantes et enseignants spécialisés valaisans seront désormais formés par la HEP Vaud, sur les sites de Brigue et de St-Maurice de la HEP Valais. La Haute école valaisanne assurera intégralement le financement de cette formation décentralisée, ainsi que sa logistique, et c'est le canton du Valais qui précisera pour chaque volée l'enveloppe financière et le nombre maximal d'étudiants. Cet accord formalise une collaboration initiée depuis 2005 entre les deux Hautes écoles.

Changement prochain à la tête de l'UER PS

Viviane Guerdan quittera ses fonctions de responsable de l'UER PS le 31 juillet 2011. Lui succèdera à cette tâche, dès le 1^{er} août prochain, *Chantal Tièche Christinat*, désignée par le Comité de direction sur préavis du Conseil de l'UER. Le Comité de direction remercie vivement *Viviane Guerdan* pour son investissement dans cette responsabilité durant une période marquée par de nombreuses transitions, en particulier dans le domaine de l'enseignement spécialisé.

Désignation

Carole-Anne Deschoux a été désignée en tant que Professeure formatrice en didactique du français et du plurilinguisme.

Crédit d'ouvrage pour la deuxième étape de la restructuration de nos bâtiments

Le Conseil d'Etat a adopté l'exposé des motifs et projets de décret accordant un crédit d'ouvrage de 4,2 millions de francs pour la restructuration des bâtiments de notre Haute école. Ce crédit permettra de faire face en partie à l'augmentation massive du nombre d'étudiants. Les transformations visent à créer une zone d'accueil qui permettra de libérer des locaux dans les niveaux supérieurs de Cour 33, à rationaliser la Bibliothèque en regroupant les deux espaces actuellement non adjacents, à créer des zones d'études et d'échanges pour les étudiants et à augmenter les capacités d'accueil du restaurant. La mise à disposition des nouveaux locaux est prévue pour la rentrée académique 2013.

Dans le présent document, les expressions au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.